

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2014-12-15 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1<sup>re</sup> avenue, Ville de Portneuf le 15<sup>e</sup> jour du mois de décembre deux mille quatorze à dix-neuf heures quinze minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard  
Mesdames les conseillères : Diane Godin  
Karine St-Arnaud  
Chantale Hamelin (absente)  
Joëlle Genois  
Esther Savard

Mesdames Danielle M. Bédard, directrice générale et France Marcotte, greffière sont également présentes.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV); l'ordre du jour est le suivant :

1. Mandat WSP Canada, négociation Québec-Gatineau et Trans Québec Maritime pour voie contournement
2. Engagement journalier 2
3. Ajout préposés à la patinoire
4. Forêt nourricière, demande subvention
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

**Rés.2014-12-277**

**Mandat WSP Canada, négociation Québec-Gatineau et Trans Québec Maritime pour voie contournement**

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf retienne les services de WSP Canada pour négocier avec Québec-Gatineau concernant le déplacement de la voie ferrée de la rue Saint-Jacques ainsi qu'avec Trans Québec Maritime pour la traverse de la conduite de gaz dans dans le dossier de la voie de contournement pour un montant de 5 000 \$ taxes en sus.

**QUE** cette dépense soit affectée au fonds Carrières et Sablières

**Rés.2014-12-278      Engagement journalier 2**

**Considérant que** la résolution 2014-12-262 a été adoptée à la séance du 8 décembre dernier ;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf retienne les services de monsieur Simon Bourgeois à titre de journalier 2A.

**Rés.2014-12-279      Ajoute préposés à la patinoire**

**Considérant que** la résolution 2014-12-263 a été adoptée à la séance du 8 décembre dernier;

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité ;

**QUE** le conseil municipal ajoute les noms de messieurs Carl Thibodeau et Francis Gilpin comme préposés à la patinoire.

**Rés.2014-12-280      Forêt nourricière, demande de subvention**

**Considérant que** madame Kate Alvo a présenté, au conseil municipal, un projet de forêt nourricière ;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité ;

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise madame la conseillère Karine St-Arnaud à présenter une demande de subvention dans le cadre du programme offert par TD Canada Trust pour le projet de la forêt nourricière. Et qu'il autorise madame Kate Alvo à agir comme personne ressource pour la réalisation de ce projet.

**QUE** le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte d'appuyer le projet de la forêt nourricière de madame Alvo par un appui financier d'une valeur de 50% du projet ou un maximum de 2 000 \$, par année, incluant le prêt de biens et services pour les trois prochaines années, soit 2015 – 2016 - 2017.

**QUE** la ville s'engage à assurer le suivi du projet par son comité culture et embellissement afin d'évaluer la santé et la croissance des arbres par inspection physique et la production fruitière.

**QUE** la ville s'engage à médiatiser l'appui du projet par TD en consacrant au projet un article sur le site Web de la ville, ainsi que dans le journal municipal et des médias locaux.

**QUE** la présente abroge la résolution numéro 2014-12-269.

**Période de questions**

Diverses questions sont posées au conseil.

Début : 19h23

Fin : 19h25

**Levée de l'assemblée**

Madame la conseillère Esther Savard demande la levée de l'assemblée à 19 : 26 hres.

\_\_\_\_\_

maire

\_\_\_\_\_

greffière